



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Développement économique et pauvreté agricole

J. Pautard

Résumé

Le développement économique du XIX^{ème} siècle a fait disparaître l'affreuse misère de certaines campagnes françaises, constatée par Arthur Young en 1787.

Cependant, au cours de cette période, la division de la propriété agricole a créé une nouvelle catégorie de pauvres : les petits exploitants agricoles.

Les progrès techniques du XX^{ème} siècle ont accentué le décalage entre les régions développées et les autres (pratiquement la moitié Sud-Ouest de la France). Même dans les régions développées, il existe des agriculteurs pauvres : leur retard augmente sans cesse, ils en ont dramatiquement conscience.

Ce.i régions, ces agriculteurs pauvres sont-ils les « laissés pour compte » de notre société industrielle ?

Abstract

20th century economic growth put an end to the extreme poverty of some french provinces described by Arthur Young in 1787.

However, during this period, the sharing out of agricultural property created a new class of poor people : small farmers.

20th century technical progress increased the gap between full developed regions and others (roughly, south-west part of France). Even in full developed areas you can find poor farmers : their leeway constantly increases, and they are quite conscious of it.

Are these regions and these poor farmers left aside by our industrial society ?

Citer ce document / Cite this document :

Pautard J. Développement économique et pauvreté agricole. In: Économie rurale. N°76, 1968. pp. 9-20;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2004>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_76_1_2004

Fichier pdf généré le 08/05/2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PAUVRETE AGRICOLE

par Jean PAUTARD

Maître de conférences à l'E.N.S.A. de Rennes

Le développement économique du XIX^{ème} siècle a fait disparaître l'affreuse misère de certaines campagnes françaises, constatée par Arthur Young en 1787.

Cependant, au cours de cette période, la division de la propriété agricole a créé une nouvelle catégorie de pauvres : les petits exploitants agricoles.

Les progrès techniques du XX^{ème} siècle ont accentué le décalage entre les régions développées et les autres (pratiquement la moitié Sud-Ouest de la France). Même dans les régions développées, il existe des agriculteurs pauvres : leur retard augmente sans cesse, ils en ont dramatiquement conscience.

Ces régions, ces agriculteurs pauvres sont-ils les « laissés pour compte » de notre société industrielle ?

ECONOMIC GROWTH AND AGRICULTURAL POVERTY

20th century economic growth put an end to the extreme poverty of some french provinces described by Arthur Young in 1787.

However, during this period, the sharing out of agricultural property created a new class of poor people : small farmers.

20th century technical progress increased the gap between full developed regions and others (roughly, south-west part of France). Even in full developed areas you can find poor farmers : their leeway constantly increases, and they are quite conscious of it.

Are these regions and these poor farmers left aside by our industrial society ?

D'après le Petit Larousse, être pauvre c'est être « dépourvu ou mal pourvu du nécessaire ».

La définition du « nécessaire » a toujours suscité de longues dissertations. Le plus souvent, la pauvreté est perçue en termes économiques, ce qui n'est déjà pas si facile à définir ; où commence le « nécessaire économique » ? On admet qu'il est fonction du niveau de développement atteint par la société : un budget « minimum vital » en 1968 n'a pas la même structure qu'un siècle ou même quelques décades plus tôt, d'où l'intérêt de la notion de paupérisation relative. Il y a paupérisation relative quand le niveau de vie d'un individu ou d'un groupe se détériore par rapport à celui d'autres individus ou d'autres groupes sociaux ; ce phénomène est déjà suffisamment grave puisqu'il s'agit de l'accentuation d'un clivage social. Par là même s'introduit une autre approche dans l'analyse de la pauvreté : l'approche sociologique. L'homme étant un « animal social », toute perturbation au sein de

la société dans laquelle il vit nuit à son épanouissement, en d'autres termes « appauvrit » sa qualité d'homme. L'homme « ne vit pas seulement de pain ». Il a besoin de bien d'autres choses, et notamment d'être intégré dans une société, d'avoir des rapports sociaux avec ses semblables, de sentir reconnues par les autres sa personnalité et sa dignité d'homme. Les ethnologues savent depuis longtemps que l'exclusion, ou rejet, du groupe auquel il appartient a pour l'individu les conséquences les plus fâcheuses, jusques et y compris dans le domaine de la santé, au même titre par conséquent que la privation de biens d'existence matériels.

Dans ce qui suit, nous nous efforcerons, à travers l'exemple français, de situer, d'évaluer, d'expliquer la pauvreté agricole tant sur le plan économique que sur le plan sociologique, en suivant un plan tout simplement chronologique, celui de la chronologie même du développement.

Avant le démarrage du développement, pauvreté massive

De 1787 à 1789, Arthur Young (1), observateur étranger et agronome de surcroît, donc présumé impartial et compétent, parcourt les campagnes françaises et en dresse un tableau assez contrasté mais dans lequel la pauvreté et la misère sont fréquentes. C'est le cas pour la Bretagne : « c'est une misérable région où les populations arriérées vivent dans un état de pauvreté et de saleté repoussantes » ; en Alsace, en sortant de Phalsbourg, « on trouve des huttes assez misérables ; elles ont des cheminées et des fenêtres, mais leurs habitants sont dans la plus grande pauvreté ». Il serait facile de multiplier les citations. Young est notamment choqué de voir fréquemment les paysans aller pieds nus et vivre dans des maisons sans vitre.

En 1790, le Comité de Mendicité créé par la Constituante organise une grande enquête en vue d'évaluer le nombre des pauvres et d'établir un premier budget de secours publics. D'après cette enquête, les chefs de famille payant au maximum deux livres d'impôts et considérés pour cette raison comme pauvres, atteignaient le nombre respectable de 2 700 000, soit, en comptant les personnes vivant à leurs foyers, un effectif global approximatif de 11 millions, c'est-à-dire 40 % de la population française de cette époque. M. Labrousse présume qu'il s'agit dans la plupart des cas de salariés agricoles (2). Pour apprécier ce seuil de pauvreté fixé à deux livres d'impôts, nous pouvons le rapprocher de certaines estimations de Lavoisier. Ce dernier évalue la consommation moyenne d'un homme adulte à 251 livres, celle de la femme à 167 livres, celle de trois enfants en bas âge à ce même niveau de 167 livres. Lavoisier estime qu'« une partie des habitants de la campagne ne mange point de viande... Dans les familles les plus indigentes, chaque individu n'a que 60 à 70 livres à consommer par an, hommes, femmes et enfants de tout âge compris : c'est l'état de la plus extrême pauvreté » (3).

La pauvreté ne recule que lentement pendant la première moitié du 19^e siècle. Des disettes avec tout leur cortège de misère éprouvent encore périodiquement la population des campagnes. Des monographies familiales de Le Play, utilisées par L. de

Lavergne (4), il ressort que des diverses familles européennes étudiées, les plus pauvres sont parmi les journaliers agricoles de France, avec tout au bas de l'échelle le « penty » bas-breton qui, avec femme et enfants, ne gagne que 461 F par an et se nourrit uniquement d'orge et de sarrasin. L. de Lavergne pense, à propos des ouvriers ruraux, que « la moitié d'entre eux a tout juste de quoi vivre misérablement » ; il estime surévaluées les estimations faites par Gasparin du budget moyen d'une famille de cultivateurs français composée de cinq personnes, soit 638 F par an dont 478 de nourriture et 100 F d'habillement, c'est-à-dire 1,75 F par jour, fêtes et dimanches compris. D'ailleurs, avec un revenu total annuel d'environ 1 000 F, le propriétaire cultivateur du Soissonnais, étudié par Le Play, ne mange de la viande que deux fois par an (mais épargne 200 F). Les petits exploitants, métayers, fermiers et même propriétaires, n'ont pas un sort tellement meilleur que celui des salariés. La suppression des communaux a aggravé la situation de beaucoup d'entre eux. Écoutons M. Augé-Laribé : « Plus intraitables que les règles féodales, les lois économiques limitaient les rémunérations du cultivateur... L'arithmétique est plus inhumaine que la tyrannie » (5). Quel est l'effectif de ce prolétariat rural ? Il est difficile à évaluer faute de recensement précis. En 1862, l'enquête agricole décennale dénombre parmi les catégories sociales les plus défavorisées :

— journaliers non propriétaires.....	869 000
— journaliers propriétaires	1 134 000
— domestiques divers	2 096 000
Total	4 099 000

ce qui, compte tenu de leurs familles, peut donner une population de l'ordre de 12 millions (avec une proportion vraisemblablement élevée de célibataires). Or, en 1862, beaucoup ont déjà quitté la campagne pour la ville. On peut donc penser que, dans la première moitié du 19^e siècle, l'effectif des pauvres ne s'est pas considérablement réduit, et approche probablement les 10 millions.

Vers 1850, si la pauvreté est encore très grande, sa répartition géographique est fort inégale, probablement plus inégale qu'un demi-siècle auparavant.

(1) YOUNG (Arthur). — Voyages en France. Traduction H. SEE, 3 tomes, A. Colin, 1931.

(2) LABROUSSE (M.). — Le paysan français, des physiocrates à nos jours - Les cours de Sorbonne.

(3) LAVOISIER. — De la richesse territoriale du Royaume de France (extrait de Mélanges d'Economie Politique - Guillaumin, 1847).

(4) LAVERGNE (L. de). — Agriculture et population - Guillaumin, 1865.

(5) AUGÉ-LARIBÉ (M.). — La révolution agricole - Albin Michel, 1955.

L. de Lavergne, en 1859, reprend à son compte une constatation faite par Blanqui dix ans plus tôt : « plus j'étudie la France, plus je suis frappé de la tendance à l'appauvrissement des pays pauvres et à l'enrichissement des pays riches » (6). L'enquête décennale de 1852 permet de concrétiser ces disparités régionales. Elle fait état dans plusieurs départements, à propos des salariés agricoles, d'un nécessaire recours à la charité publique ou à la mendicité. Cela est surtout vrai dans l'Ouest, par exemple en Ille-et-Vilaine : « les journaliers et leur famille sont toujours dans le besoin. Ceux que la charité n'aide pas vivent dans la misère la plus affreuse ». Les quatre départements où les salaires journaliers sont inférieurs ou égaux à 1 F sont les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Dans 19 départements, les salaires sont compris entre 1 F et 1,20 F. Ils sont tous situés dans l'Ouest, le Centre ou le Sud-Ouest, avec deux exceptions (Pas-de-Calais et Moselle). Dans 25 départements, les salai-

res sont supérieurs à 1,60 F. Ils sont tous situés dans la moitié Nord-Est de la France, avec deux exceptions (Charente-Maritime et Cantal). La répartition géographique des salaires coïncide à peu près avec la répartition des niveaux de productivité mesuré par rapport à l'ensemble des travailleurs agricoles (7). Par rapport à 100 pour la France entière, l'indice de la productivité est inférieur à 67 dans presque toute la moitié sud de la France et en Bretagne, il est supérieur à 145 dans un bloc compact de départements : 20 départements autour de Paris. Les indices les plus élevés sont ceux de l'Aube (277) et de la Marne (273) ; les plus bas ceux de la Corrèze (44) et du Lot (45).

Quand le développement économique démarre en France avec les débuts de l'industrialisation et de l'urbanisation massive, la pauvreté agricole est grande, mais elle est inégalement répartie sur le territoire national. Elle touche surtout les salariés de l'agriculture.

1850-1950 - Un siècle de développement - La pauvreté se transforme

Cette longue période est bien entendu loin d'être homogène ; la longue dépression de 1875-96, les guerres de 1914-18 et 1939-45, les difficultés des années 30 la marquent de leur empreinte. Derrière ces changements conjoncturels, la pauvreté se transforme durablement.

Résorption de la pauvreté antérieure

L'« Enquête sur la situation de l'agriculture en France en 1879 », faite à la demande du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, apporte d'utiles enseignements (8). Le taux des salaires s'est considérablement accru depuis 20 ans dans la plus grande partie de la France ; selon les régions, il est de 20, 30, 50 ou même 100 % plus élevé. Toutes les catégories sociales sont en situation meilleure que 20 ans plus tôt : propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers (troisième question de l'enquête). Dans plusieurs départements, les correspondants signalent que les ouvriers agricoles refusent de céder sur le

taux du salaire ou encore n'acceptent plus de recevoir des remontrances ; signes combien évidents que les temps ont changé.

L'accroissement du niveau de vie est manifeste. Les disettes disparaissent des campagnes où la dernière sévit en 1861 et, autre signe des temps, elles changent d'implantation ; en 1867 et 1868, c'est Paris qui souffre de la faim (sans parler de la disette de 1870-71, conséquence du siège) (9).

Cette amélioration est la conséquence directe du développement économique. Au milieu du 19^e siècle et dans sa seconde moitié, l'industrialisation et l'urbanisation prélèvent sur les campagnes une main-d'œuvre considérable à productivité marginale faible ou nulle. On manque malheureusement d'estimation précise des effectifs agricoles avant 1862. Dans un précédent travail (10), nous avons cru pouvoir, à partir de divers recoupements, estimer à 7 680 000 l'effectif des travailleurs agricoles masculins en 1852. Il apparaît alors une réduction considérable de 1 172 000 travailleurs entre 1852 et 1862. En outre le statut social de ceux qui restent change dans de notables proportions, mais il n'est possible de le montrer qu'à partir de 1862.

(6) LAVERGNE (L. de). — Economie Rurale de la France depuis 1789 - Guillaumin, 1^{re} édition en 1860.

(7) GOREUX (L.M.). — Les migrations agricoles en France depuis un siècle et leurs relations avec certains facteurs économiques - Etudes et Conjoncture, n° 4, 1956.

(8) BARRAL (J.A.). — Enquête sur la situation de l'agriculture en France en 1879 - Bouchard-Huzard, 1880.

(9) CEPEDE (M.), LENGELLE. — Economie alimentaire du globe - Médicis.

(10) PAUTARD (J.). — Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française - Gauthier-Villars, 1965.

Tableau 1

Evolution du statut social des travailleurs agricoles et mutation vers la petite exploitation familiale entre 1862 et 1882

	1862 (Alsace- Lorraine déduite)	1882	Différence en %
I. — <i>Effectifs de travailleurs</i>			
Domestiques	2 055 000	1 954 200	— 5
Journaliers non propriétaires ..	345 500	753 300	— 10
Journaliers propriétaires	1 076 500	727 400	— 32
Fermiers	1 070 000	968 000	— 10
Métayers	402 300	341 000	— 14
Propriétaires exploitants	1 688 000	2 132 700	+ 26
II. — <i>Classes de superficie</i>			
1 à 5 ha	1 707 500	1 865 900	+ 9
5 à 10 ha	600 800	769 000	+ 28
10 à 20 ha	357 700	431 300	+ 20
20 à 30 ha	174 700	198 000	+ 13
30 à 40 ha	95 000	98 000	+ 3
plus de 40 ha	152 600	142 000	— 6,5

Cette mutation vers la petite exploitation familiale en faire-valoir direct reçoit des encouragements officiels. La rédaction des commentaires

accompagnant l'enquête décennale de 1882 est à cet égard très significative : « Le progrès désirable, celui vers lequel doivent converger les efforts et les encouragements de l'Etat, c'est l'accroissement de la production de façon à permettre à nos paysans d'élever de nombreux et robustes enfants dont les uns viendront grossir à leur tour la classe des petits propriétaires (on sait qu'il y a encore pour eux une large place à conquérir) et dont les autres, essaimant vers nos possessions d'outre-mer, iront peupler celles-ci de colons énormes, laborieux, tenaces et sobres comme le sont les paysans français ».

Cette politique, au 19^e siècle, est fondée (il n'en sera plus de même par la suite). Arthur Young avait à maintes reprises observé les mérites du faire-valoir direct familial qui « transforme le sable en or ». Les progrès agronomiques du 19^e siècle en maintiennent les avantages : progrès processifs, à faible coefficient de capital, comme la suppression de la jachère, l'extension des prairies artificielles, les défrichements, l'amélioration des espèces animales et végétales, etc... Les nouvelles conditions économiques vont dans le même sens : amélioration des communications, régularisation des cours des denrées, augmentation des débouchés liés à une demande urbaine rapidement croissante. Il est à cette époque possible d'intensifier sans que se posent des problèmes d'écoulement du surplus de production.

L'amélioration des conditions de vie est plus importante dans les régions jusque-là les plus défavorisées. Si nous retenons comme repères, d'une part, la région parisienne et le Nord-Est, zones relativement privilégiées en 1852, et d'autre part la Bretagne et le Limousin, zones parmi les plus pauvres, il est possible de chiffrer leurs progrès respectifs (11).

Tableau 2

Evolution du produit par travailleur masculin (valeur de la production végétale) et des salaires agricoles (en francs 1914)

Régions	Produit par travailleur masculin		Indice base 100 en 1852	Salaires annuels de l'ouvrier masculin nourri et logé (a)		Indice base 100 en 1862
	1852	1929		1862	1948	
RP	1 210	5 160	426	323	770	238
NE	1 016	3 490	343	222	620	279
B	339	2 620	772	107	660	617
L	368	2 240	608	157	630	401

(a) D'après L.M. GOREUX - Etudes et Conjoncture - avril 1956.

La Région Parisienne (RP) englobe les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Seine-et-Marne ;
Le Nord-Est (NE) ceux de la Meuse, de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or ;
La Bretagne (B) ceux des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Finistère ;
Le Limousin (L) ceux de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

(11) Cf. PAUTARD (J.). — Op. cité.

Il est possible statistiquement d'apprécier la tendance à l'uniformisation régionale des niveaux de vie. La dispersion, mesurée par l'écart interquartile

relatif ou par le coefficient de variation, des séries statistiques départementales relatives aux taux des salaires ou à la productivité se resserre :

Tableau 3

Variation des salaires agricoles, et de la production agricole par travailleur masculin, de 1862 à 1948

	1862	1882	1892	1910	1929	1938	1948
Taux des salaires agricoles (ouvrier masculin nourri et logé) — coefficient de variation	28 %	30 %	37 %		22 %	20 %	11 %
Valeur de la production agricole par travailleur masculin — coefficient de variation	51 %	43 %		41 %	39 %		34 %
— écart interquartile relatif		60 %			50 %		45 %

Le tableau 3 montre que c'est surtout par les progrès des régions en retard que la disparité des niveaux de vie s'est atténuée, heureuse tendance qui implique un recul de la pauvreté.

Apparition d'une nouvelle pauvreté

L'évolution est très nette : moins de salariés,

plus de propriétaires exploitants, moins de grandes exploitations, plus de petites. Tout au long de cette période séculaire s'affirme le déclin des effectifs de salariés et la solide implantation de l'exploitation familiale de 10 à 20 hectares et même de 5 à 10 hectares (voir tableau 4).

Tableau 4

Déclin des effectifs des salariés et implantation de la petite exploitation familiale, de 1862 à 1955

	1862		1929		1955	
Nombre d'exploitations :						
— de 5 à 10 hectares	620 000	100	718 000	116	472 000	76
— de 10 à 20 hectares	364 000	100	593 000	180	532 000	146
Nombre de salariés masculins	3 461 000		2 136 000		983 000	
	(a)		(b)		(c)	

(a) D'après l'enquête de 1862, journaliers propriétaires compris.

(b) Recensement de 1931.

(c) Recensement de 1954.

L'expansion géographique de la petite exploitation n'est toutefois pas uniforme. La troisième question de l'Enquête sur la situation de l'agriculture en 1879 concernait la division de la propriété. 25 correspondants n'ont pas répondu à cette question, 38 ont déclaré une division accrue, 21 une situation inchangée et 4 une division moindre. C'est dans l'Ouest, le Centre, le Sud-Ouest et le Sud-Est que l'augmentation de la division est surtout ressentie.

Les incidences du développement économique général sont très nettes. La réduction massive des

effectifs des travailleurs agricoles au milieu du 19^e siècle n'a pas du tout concerné les régions où les niveaux de vie étaient les plus faibles, mais celles qui étaient les plus proches des centres industriels et urbains en formation (12), c'est-à-dire en gros la moitié Nord-Est de la France. Dans toutes les autres régions, la pression démographique est demeurée forte (voir tableau 5).

(12) PAUTARD (J.). — Op. cité.

Tableau 5.

Incidences du développement économique général sur les effectifs des travailleurs agricoles et leur niveau de vie

	Region parisienne	Nord-Est	Bretagne	Limousin
Travailleurs pour 100 hectares en 1862	11	9	28	18
Diminution des effectifs de 1852 à 1862	34 %	31 %	22 %	18 %
Produit par travailleur en 1852	1 357 fr.	1 128 fr.	378 fr.	409 fr.
Salaire journalier en 1852	1,66	1,56	0,84	1,21

Dans toutes ces régions l'intensification a permis une augmentation substantielle du niveau de vie (cf. ci-dessus), mais une forte pression s'est exercée pour la division des propriétés et des exploitations, tendance dont fait état l'Enquête de 1879.

Dès la fin du 19^e siècle, on peut dire, *en schématisant*, que deux types d'agriculture coexistent en France :

— une agriculture de grandes exploitations, à orientation principalement végétale et localisée dans le Bassin Parisien (élargi à une trentaine de départements),

— une agriculture de petites exploitations, à orientation principalement animale et localisée sur le reste du territoire.

Contrairement à ce qui se passait au 19^e siècle, les techniques agronomiques dominantes du 20^e sont de moins en moins adaptées aux petites exploitations : les progrès sont principalement mécaniques, du type récessif. Les conditions économiques favorisent surtout la production de masse, d'où nouveau désavantage pour la petite exploitation.

En outre la coexistence de deux types d'agriculture suscite inévitablement des oppositions d'intérêt. Ces oppositions ne datent pas de la mise en place du Marché Commun. Les débats à propos de l'instauration du protectionnisme dont fait état l'Enquête de 1879 ont provoqué déjà des affrontements symptomatiques. On lit par exemple, sous la plume d'un correspondant du Cantal, à propos d'une réunion d'information : « Le compte rendu de ces séances constitue un traité complet sur la matière... Lorsqu'on l'a lu jusqu'au bout, il est une première remarque que l'on doit nécessairement faire, c'est qu'elle a été presque exclusivement relative à la question du blé. C'est là presque le seul sujet traité... De nos intérêts à nous, pays d'élevage, il n'a été que peu ou pas question... ». Dans l'ensemble les pays d'élevage sont contre et les pays céréaliers

pour le protectionnisme. Les oppositions d'intérêt se répercutent jusqu'au niveau de la politique agricole. L'objectivité scientifique de deux universitaires, J. Marchal et J. Lecaillon, leur fait écrire : « La politique agricole, si elle est présentée comme un tout, est orientée par priorité dans le sens des intérêts des grands exploitants ». M. Latil montre également l'opposition des « gros » et des « petits » (13).

Face à cette nouvelle situation socio-économique il n'est pas surprenant que la condition des petits exploitants, c'est-à-dire en gros celle de l'agricul-

Tableau 6.

Salaires et productivité des travailleurs masculins entre 1948 et 1962

	1948	1954	1962
Taux des salaires agricoles :			
— coefficient de variation	11 %	16 %	
Valeur de la production agricole par travailleur masculin :			
— coefficient de variation	34 %	52 %	50 %
— écart interquartile relatif	45 %	66 %	67 %

(13) MARCHAL (J.), LECAILLON (J.). — La répartition du revenu national - Titre III. Médicis, 1958.

LATIL (M.). — L'évolution du revenu agricole - A. Colin, 1956.

ture de la moitié Sud-Ouest de la France, se détériore. La situation des salariés qui demeurent encore dans ces régions se détériore aussi. Contrairement à ce qui s'est passé jusque-là, la dispersion des séries statistiques départementales relatives aux salaires et à la productivité s'est accrue depuis 1948 (14) (voir tableau 6).

N'importe quel déplacement dans le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest met le voyageur en présence d'une pauvreté évidente (15).

En 1958, une enquête dans 285 exploitations, retenues par sondage au 1/10^e dans une zone pauvre du Finistère, a montré que 80 % de ces exploitations n'étaient pas économiquement viables. Chaque travailleur familial disposait d'un revenu mensuel de 19 000 anciens francs, autoconsommation comprise calculée sur la base des prix à la production (16).

En Haute-Loire, beaucoup de petites exploitations de 5 à 20 hectares (qui sont au nombre de 16 000 sur 25 000 exploitations) laissent un revenu mensuel par personne de 15 000 anciens francs auquel s'ajoute l'autoconsommation (15).

Dans la Creuse, en 1959, sur 20 exploitations suivies en gestion, 19 ne sont pas économiquement viables et encore s'agit-il là d'exploitations relativement grandes de 17 à 33 hectares et probablement parmi les meilleures, comme la plupart de celles qui sont suivies en gestion (17).

Tous les pauvres ne sont pas localisés dans les « régions pauvres ». *La pauvreté existe aussi en*

zone agricole riche. Par exemple, une enquête a conduit à considérer comme pauvres 16 % des habitants de douze communes de l'opulent plateau du Neubourg dans l'Eure (18).

Il serait facile, et fastidieux, de multiplier les exemples.

Peut-on chiffrer l'effectif des pauvres dans l'agriculture française du milieu du 20^e siècle ? Essayons un calcul hasardeux. En retenant les 3/4 des exploitations de moins de 5 hectares, la 1/2 de celles comprises entre 5 et 10, le 1/4 de celles qui se situent entre 10 et 20 et la 1/2 des salariés masculins, on obtient pour 1955 un total de 1 500 000 chefs de famille, soit une population de l'ordre de 5 à 6 millions de personnes.

Dans un article récent, J. Chombart de Lauwe situe au sein du « gros de l'armée » des exploitations agricoles françaises, un bloc de malchanceux de 844 000 exploitations (19) (en polyproduction de moins de 20 ha). Si on ajoute à ce bloc la moitié de l'effectif des salariés, on obtient cette fois un effectif de 1 344 000 chefs de famille, soit une estimation voisine de la précédente.

Mais ces estimations ont-elles un sens dans l'appréciation de la pauvreté agricole actuelle ? Le « nécessaire » au milieu du 20^e siècle recouvre-t-il la même chose que le « nécessaire » du milieu du 19^e ? Il s'agissait alors du pain quotidien, du vêtement, du logement. Le « nécessaire » actuel, au sein d'une société globale développée, a pris une autre dimension.

Les « laissés pour compte » de la société développée

La seconde moitié du 20^e siècle est jusqu'ici le temps de l'expansion accélérée. Mais de cette

expansion l'agriculteur moyen ne jouit pas « à part entière ». Les faits sont bien connus.

Tableau 7

Revenu moyen par personne vivant de l'agriculture comparé au revenu national par habitant

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Revenu net par habitant	4 607	4 887	5 474	5 949	6 336	6 586	7 134
Revenu net par personne vivant de l'agriculture ..	3 095	3 293	3 669	4 174	4 185	4 430	4 776
Rapport en %	67,18	67,49	67,01	70,16	66,05	67,26	67,00

(14) PAUTARD (J.). — Op. cité.

(15) LA GORCE (P.M. de). — La France pauvre - Grasset, 1965.

(16) MADEC (J.). — Analyse d'une économie locale en vue de sa transformation - Etudes d'Economie Rurale, n° 31, 1960.

(17) PAUTARD (J.). — Op. cité.

(18) PROD'HOMME (J.-P.). — Approches du paupérisme rural - Economie rurale, avril-juin 1965.

(19) CHOMBART de LAUWE (J.). — L'armée des exploitations agricoles françaises - Projet, novembre 1966.

Le revenu moyen par personne vivant de l'agriculture est très inférieur au revenu national par habitant, environ les 2/3 (20).

Les enquêtes de l'I.N.S.E.E. sur les revenus, les dépenses et l'équipement des ménages confirment la situation défavorable des ménages agricoles par rapport aux autres (21).

Tableau 8

Dépenses non alimentaires par unité de consommation en 1965

Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Professions indépendantes	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Ensemble
2 809	2 014	4 826	8 639	5 946	4 620	3 359	3 316	4 062

En décembre 1962, les agriculteurs et les salariés agricoles sont les deux catégories socio-professionnelles les moins bien pourvues, et de beaucoup, au regard de la plupart des éléments de confort des logements. Par exemple, en eau courante froide 53,1 % des agriculteurs et 51,6 % des salariés agricoles, contre 80,9 % pour l'ensemble des ménages ; pour le chauffage central 4,2 % et 1,9 % contre 20,1 % pour l'ensemble ; en chauffe-eau, chauffe-bain 14,3 % et 8,4 % contre 35,2 % ; en réfrigérateur 22,1 % et 14,1 % contre 40,3 % ; en récepteur de télévision 9,4 % et 7,2 % contre 24,9 %... Les enquêtes ultérieures de l'I.N.S.E.E. confirment ces importants retards.

Personne ne conteste que le niveau de vie de l'agriculteur français moyen soit inférieur à celui du « Français moyen ». Mais nous savons que « l'agriculteur moyen » n'existe que dans la statistique et que la moyenne efface de considérables disparités régionales.

Ces disparités sont accentuées par le développement économique et ne paraissent pas sur le point de se résorber ni la grande pauvreté qu'elles impliquent dans les régions les plus déshéritées. Cette pauvreté a des conséquences sociales d'autant plus lourdes qu'une prise de conscience s'est opérée.

Les assauts de la société de consommation, les

échanges humains plus fréquents qu'autrefois font que plus personne n'ignore son degré de misère. En Bretagne, il arrive au voyageur de passage de rencontrer dans quelque hameau à l'écart des grandes routes, les mêmes réactions que dans un village de la brousse africaine : on s'enferme, on se cache, on évite les appareils à photo, on a honte de sa misère.

Ces réactions de « sous-développé » sont parfaitement logiques. Comme le paysan africain, l'agriculteur français « marginal » se trouve face à une société à laquelle il n'est pas intégré (22). Il ne peut pas s'intégrer par sa consommation : ses moyens ne lui permettent pas, et il doit mener une vie différente de celle qui lui est proposée chaque jour avec un peu plus d'insistance (cf. ci-dessus l'équipement des ménages). Il ne peut s'intégrer par une fonction sociale déterminée. Le rôle qui lui est attribué dans l'appareil de production s'amenuise au fil du temps, il constate qu'il ne sert à rien et que la société n'en serait que plus à l'aise s'il disparaissait ; on le lui répète pour qu'il le sache bien. Il ne peut pas s'intégrer davantage au niveau de la culture : cette culture lui est totalement étrangère et le rejette (23). Bien entendu il ne peut pas s'intégrer par la participation aux décisions : au contraire, les centres où sont prises les décisions qui concernent sa vie professionnelle s'éloignent de plus en plus.

Beaucoup n'acceptent pas passivement ce destin, mais les réactions sont fort diverses. Un grand nombre quitte l'agriculture, 150 à 160 000 actifs par an de 1954 à 1962, solution conforme aux schémas du développement économique. Mais les départs déséquilibrent la démographie agricole : en y prélevant

(20) HOUILLER (F.). — La situation de l'agriculture - Revue d'économie politique, septembre-octobre 1967.

(21) Premiers résultats d'une enquête permanente sur les dépenses des ménages - Etudes et Conjoncture, supplément 7, 1967.

— Les comptes de l'agriculture en 1965 - Etudes et Conjoncture, mai 1966.

— Quelques données statistiques sur l'évolution de l'équipement des ménages jusqu'à la fin de l'année 1966.

— RUAULT (J.-P.). — Les revenus des ménages en 1962 - Etudes et Conjoncture, décembre 1965.

— RUAULT (M.). — L'équipement des ménages en décembre 1962 - Etudes et Conjoncture, octobre 1965.

(22) Pauvres et pauvreté dans les sociétés riches - N° spécial d'Économie et Humanisme, mai-juin 1967.

(23) SIMON (Erica). — Paysans de France et paysans du Danemark - Paysans, n° 57, 1966.

— BOURDIEU (P.). — Comment la culture vient aux paysans - Paysans, n° 62, 1966.

relativement beaucoup de jeunes ils retirent un facteur de dynamisme et laissent une charge ; en y

prélevant plus de jeunes filles que de jeunes gens, ils multiplient les cas de célibat involontaire (24).

Tableau 9

Proportions d'hommes non mariés à différents âges

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
Population agricole des communes rurales	99,8	93,8	59,8	37	28,5	22,2	22,1	21,8
Population des communes urbaines	99,6	82	35,4	19,2	14,4	12,7	13,1	13,9

Certains, confiants dans l'avenir, s'engagent dans les voies ouvertes par la vulgarisation agricole. Combien sont-ils ?

Une enquête de l'A.M.P.R.A. dans l'Ouest portant sur 14 200 exploitations réparties principalement en Bretagne et Pays de Loire a montré qu'en 1966, 5 à 6 % des exploitants avaient adopté les structures nouvelles de l'agriculture de groupe, au sens fort (banques de travail, atelier en commun, association complète) et que 12 % environ (16 en Bretagne - 9 en Pays de Loire) avaient des contrats d'intégration. Or l'Ouest est une région agricole particulièrement ouverte à ces formules nouvelles. Evidemment il s'agit là de formules très audacieuses. Retenons comme ordre de grandeur que 20 à 25 % des exploitants sont touchés efficacement par la vulgarisation (25). Leur présence est encourageante et heureuse, mais elle ajoute à des disparités interrégionales, des disparités intrarégionales.

Leur réussite ou seulement leur espoir de réussite accentue chez les autres le malaise et le repli sur soi. Le phénomène est général :

« Dans l'époque où on est, face à l'évolution, il y a un peu deux clans » (un agriculteur de la Mayenne).

« De plus en plus, ceux qui sont en avant avancent et ceux qui sont en retard reculent. Le fossé se creuse de plus en plus » (un agriculteur de l'Aveyron).

Ainsi les réactions de ceux qui réagissent ou par leur départ ou par leur esprit d'entreprise contri-

buent à accroître le désarroi des autres, et la société paysanne est désorganisée (26).

Il reste d'ultimes refuges.

Des étudiants de l'E.N.S.A. de Rennes, enquêtant en Mayenne en 1966, ont été frappés par l'ampleur prise dans certaines régions par des sectes religieuses dont la caractéristique dominante est le refus du progrès technique. Il arrive aussi que l'on parle de sorcellerie et on voudrait être sûr qu'il s'agisse de folklore.

D'autres faits sont plus précis, comme les taux de mortalité par alcoolisme et cirrhose du foie (voir tableau 10) (27).

Tableau 10

Taux de mortalité par alcoolisme et cirrhose du foie en 1966 (pour 100 000 habitants)

ALCOOLISME		CIRRHOSE	
Côtes-du-Nord ..	40	Morbihan	73
Morbihan	36	Côtes-du-Nord .	61
Orne	36	Finistère	52
Finistère	30	Ille-et-Vilaine ..	52
Manche	26	Dordogne	49
Ardennes	23	Loire	48
Calvados	22	Nord	47
Ille-et-Vilaine ...	21	Haut-Rhin	47
Mayenne	20	Loire-Atlantique	46
Dordogne	20	Creuse	46

Il y a plus douloureux encore : les taux de mor-

(24) SEIBEL (Cl.), JEGOUZO (G.). — Démographie descriptive et prévisionnelle du milieu agricole - Etudes Rurales, n° 13-14, 1964.

— BOURDIEU (P.). — Célibat et condition paysanne - Etudes rurales, n° 5-6, 1962.

(25) MAUREL (F.). — Progrès sous condition - Paysans, n° 58, 1966.

(26) CHOMBART de LAUWE (J.). — Désorganisation des sociétés paysannes dans le développement économique - Compte rendu, Académie d'Agriculture, 29 janvier 1964.

(27) Les causes de décès en 1966 - Etudes et Conjoncture, septembre 1967.

talité par suicide par catégorie socio-professionnelle (voir tableau 11) (28).

Tableau 11

Taux de mortalité par suicide (pour 10 000 habitants) par catégorie socio-professionnelle, vers 1955

	HOMMES de 36 à 45 ans	HOMMES de 46 à 55 ans
Techniciens (secteur privé) ..	1,5	2,4
Cadres moyens (secteur public)	1,1	2,2
Cadres moyens (secteur privé)	1,4	2,9
Contremaîtres et ouvriers qualifiés (secteur public) ..	2	3,1
<u>Agriculteurs exploitants</u>	<u>3,4</u>	<u>5,9</u>
Employés de bureau (secteur public)	1,9	2,7
Patrons de l'industrie et du commerce	2,1	3,1
Employés de bureau (secteur privé)	1,9	2,5
Contremaîtres et ouvriers qualifiés (secteur privé) ...	2,2	3,8
Ouvriers spécialisés (secteur public)	2,2	4,7
Ouvriers spécialisés (secteur privé)	2,7	4,6
<u>Salariés agricoles</u>	<u>5</u>	<u>8,8</u>
Manœuvres	4,6	7,2
Ensemble	2,9	4,6

Les auteurs de l'étude constatent (29) : « Le suicide frappe spécialement le monde agricole (salariés agricoles : un décès sur 9 lui est imputable à 36-45 ans, un sur 12 de 46 à 55 ans ; agriculteurs exploitants : même taux) et les manœuvres (un décès sur 12 de 36 à 45 ans, un sur 18 à 46-55 ans).

Les sociologues connaissent, depuis Durkheim, la signification profonde du suicide comme indice de non-intégration sociale. Halbwachs écrivait en 1930 (« Les causes du suicide ») : « On peut admettre que le nombre de suicides est un indice assez exact de la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse qui existe ou se produit dans un groupe. Lorsqu'il augmente, c'est le signe que la somme des désespoirs, des angoisses, des regrets, des humiliations et des mécontentements de tous ordres se multiplie ».

Certes, l'argumentation serait plus convaincante avec des données statistiques moins grossières sur l'alcoolisme et sur le suicide ; il faudrait pouvoir suivre l'évolution des taux de mortalité et surtout pouvoir les imputer à telle catégorie agricole précise. Où sont surtout les victimes ? Parmi ceux qui ont essayé de suivre le progrès et ont été vaincus, ou bien parmi ceux qui d'emblée se sont considérés comme rejetés par la société globale ?

Des études dans cette direction seraient d'un grand intérêt.

Le fond du problème est là : il y a des « laissés pour compte » dans la société développée et la population agricole se situe parmi les catégories sociales les plus durement touchées.

(28) CALOT (G.), FEBVAY (M.). — La mortalité différentielle suivant le milieu social - Etudes et Conjoncture, novembre 1965.

(29) CALOT (G.), FEBVAY (M.). — Op. cité.

DISCUSSION

P. Legendre. — Après avoir fait une synthèse historique de l'agriculture pauvre, M. Pautard traite des perspectives d'avenir.

Pour l'avenir il est très important de prévoir quelle sera l'évolution du revenu **direct** par personne, afin d'estimer l'importance de l'effort qui devrait être entrepris pour une bonne part dans le cadre de la législation sociale (et en particulier de la législation de l'emploi), pour limiter l'écart des revenus, dans la mesure où le progrès technique joint aux efforts entrepris pour améliorer la commercialisation est à lui seul insuffisant.

Ch. Weeger. — Quand on parle d'agriculture pauvre, il faut bien distinguer, dans une même région, de nombreuses sortes d'agricultures : ce ne sont pas les exploitations dont les revenus sont reflétés par les centres de gestion dont il faut parler ici.

J. Pautard. — Ceci est tout à fait exact, j'ai tenté de l'exprimer à propos de la coupure entre divers types d'agriculture dans une même région.

M. Montagne. — L'utilisation du Cadre Régional ne fournit pas un élément d'analyse assez fin. Ainsi pour le Languedoc, l'indice fourni résulte de la mise en commun de l'agriculture des Pyrénées-Orientales et de la Lozère. En réalité, dans une même région, il y a coexistence des agricultures riches et pauvres.

J. Pautard. — Si le contenu du cadre régional est en effet trop hétérogène, il faut admettre cependant que le cas du Languedoc est exceptionnel ; la plupart des autres régions sont plus homogènes.

M. Montagne. — Les statistiques du suicide en milieu agricole sont surprenantes. Les lier systématiquement à la pauvreté agricole est peut-être à nuancer, car le « sur-développement » des pays nordiques fournit le taux de suicide le plus élevé d'après les spécialistes.

J. Pautard. — Les statistiques de l'I.N.S.E.E. sur le suicide par catégorie socio-professionnelle sont irréfutables. MM. Calot et Fevay ont eux-mêmes souligné la fréquence des suicides en agriculture (Etudes et Conjoncture, novembre 1965). Ceci étant, il est certain qu'il faudrait disposer de précisions plus

grandes : taux de suicide en agriculture par région et aussi par type d'exploitation. C'est là un point d'une très grande importance en sociologie rurale.

M. Montagne. — De même la corrélation pauvreté agricole et alcoolisme n'est pas probante à partir des documents présentés. Il y a déjà vingt ans, le suralcoolisme des départements de l'Ouest a été démontré par Saucy et les travaux de l'I.N.E.D. Pour faire apparaître une corrélation entraînée par le développement il ne suffit pas de donner un indice actuel, il faut voir si cet indice s'est aggravé ou non depuis vingt ans.

J. Pautard. — Il n'est pas douteux que les ravages de l'alcool sont les plus graves dans les régions les plus sous-développées. Je reconnais que dans une étude sur le développement, l'analyse statique de l'alcoolisme (comme du suicide d'ailleurs) n'est pas suffisante et qu'il conviendrait d'étudier son évolution. On peut le faire sur 11 ans (Etudes Statistiques, juillet-septembre 1956 ; Etudes et Conjoncture, 4 septembre 1967). Les résultats ne sont pas très nets et là encore il faudrait disposer de données plus précises : dans quel type d'exploitation s'adonne-t-on le plus à l'alcoolisme ?

M. Montagne. — Le problème fondamental n'est-il pas de revenir à l'analyse simple de l'évolution des besoins alimentaires, de la contrainte inévitable de leur inélasticité, et d'une rapide apparition de la satiété. Alors n'y a-t-il pas une contradiction avec cette affirmation, que seule l'intensification et le progrès technique pourront sauver l'agriculture pauvre ? Ne déplace-t-on pas le problème et ne touche-t-on pas en fait à celui de la planification **régionale** et **autoritaire** du développement agricole ?

J. Pautard. — Il est tout à fait certain qu'il faut tenir compte de la contrainte liée à l'inélasticité de la demande alimentaire. Je n'ai jamais dit ni écrit que seuls l'intensification et le progrès technique pourront sauver l'agriculture pauvre d'aujourd'hui. La vérité, que je ne crains pas d'avouer, c'est que je ne sais pas très bien comment la sauver et que j'espère rapporter de la présente session des éléments de solution à ce grave problème. Il se peut que la planification **régionale** et **autoritaire** soit souhaitable.

Au sommaire du numéro 19 de la

REVUE FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE

- **REFLEXIONS THEORIQUES SUR L'AMENAGEMENT RURAL.** Pierre Rainaut, ingénieur en Chef du Génie Rural s'inquiète de l'avenir des hommes dans les grandes agglomérations et de la nécessité de maintenir en milieu rural une densité suffisante pour qu'il demeure vivant.

- Le Docteur H. Haushofer brosse un tableau historique et littéraire de **L'INFLUENCE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE SUR L'AGRICULTURE ALLEMANDE** pour montrer que des moyens communs de travail dans le passé peuvent bien laisser présager de la coopération future.

- **L'EVOLUTION DE LA VIE RURALE DANS LES PAYS DE MONTAGNE**, tel est l'objet d'une série d'études d'André Fraisse, Administrateur civil chargé de mission au Ministère de l'Agriculture. L'auteur envisage les orientations agricoles et touristiques de plus en plus précises de la montagne en tenant compte toutefois des nuances existant d'une zone à l'autre, nuances pouvant accentuer des spécialisations.

- **LA DISTRIBUTION ET LA CONSOMMATION ALIMENTAIRES**, par Madame Liliane Karainsky, chargée de mission au Centre de Recherches et de Documentation sur la consommation. L'auteur étudie successivement l'analyse des séries temporelles de la consommation, des prévisions jusqu'en 1975, les modes de distribution et leur évolution. Les produits élaborés se substituent aux produits bruts, le goût et le comportement du consommateur se modifient.

- Irène Sénagabaés présente **l'ECONOMIE AGRICOLE D'ISRAEL DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN**. Un modèle plutôt qu'un concurrent.

- **LE MARCHÉ DES VINS DE TABLE AUX U.S.A., SES CARACTERES, SON INTERET POUR LA FRANCE**, par Gérard Borginet. Un marché loin d'être saturé malgré la production nationale et 50 % des besoins font appel à l'importation.

- Note de lecture de Jacques Blanchet : Quelques réflexions sur « **LES MECANISMES DU SOUS-DEVELOPPEMENT** », de J.-M. Albertini, M. Auvolat et F. Lerouge.